

epc sarl

*économie de la construction
pilotage
coordination opc*

COMMUNE DE VILLES SUR AUZON
DCE - Juin 2018

C.C.T.P.

Centre Médical

Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

Sommaire

MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE	2
1 MENUISERIES EN ALUMINIUM LAQUE	2
1 1 Repère AL02 : Châssis fixe 0m40 x 1m05ht.	3
1 2 Repère AL04 : Châssis 1m21 x 2m81ht. un châssis fixe + imposte ouvrant à soufflet - ensemble à vitrage dépoli	3
1 3 Repère AL05 : Châssis 0m45 x 0m35ht. un vantail ouvrant à la française à vitrage sablé	3
2 ENSEMBLES D'ENTREE EN ALUMINIUM LAQUE	3
2 1 Repère AL01 : Porte 1m44 x 2m20ht. un vantail + châssis latéral fixe	4
3 PORTES EXTERIEURES EN ALUMINIUM LAQUE	4
3 1 Repère AL03 : Porte 0m30 x 2m20ht.	5

MENUISERIES EXTERIEURES / SERRURERIE

1 MENUISERIES EN ALUMINIUM LAQUE

Fourniture et mise en place de menuiseries réalisées en profilés obtenus par extrusion d'alliage d'aluminium n°6060 (AGST5) selon les normes NFA 50411, NFA 50710, NF EN 573.3, NF EN 755.1 et NF EN 755.2. L'ensemble devra avoir le certificat NF.

La rupture de pont thermique sera obtenue par barettage.

Les profils seront conformes aux prescriptions du DTU 36-5 concernant la rupture de pont thermique.

Finition des menuiseries par laquage : Par thermolaquage polyester bénéficiant du label "Qualicoat", l'épaisseur minimale de la protection est de 60 microns répondant au procès verbal du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.) garantissant sa tenue au vieillissement, à l'abrasion, aux chocs et à l'air salin, selon normes NFP 34601 et 34602. Teintes suivant palette RAL, coloris au choix de l'Architecte. Le thermolaquage sera garanti 10ans.

Finition des quincailleries : La protection des quincailleries sera de qualité équivalente à celle des matériaux des menuiseries.

Double vitrage isolant et anti-effraction : Fourniture et pose d'un double vitrage isolant, feuilleté sur la face intérieure et anti-effraction sur la face extérieure, préfabriqué type 44.2/16/SP510 à 2 glaces claires sous cadre serti d'acier et intercalaire renfermant un gaz argon avec double joint d'étanchéité.

Il devra bénéficier d'un Avis technique ou d'un label AVIQU.

Pose en feuillure profonde sous parecloses dont les sections et profils seront précisés par le présent lot. Calage et étanchéité selon DTU en accord avec le classement d'étanchéité à l'eau demandé aux menuiseries

Pour les châssis à allège en étage de bâtiment, les vitrages devront justifier d'une résistance aux chocs conforme à la norme NF P 06-001. Les essais aux chocs devront être réalisés suivant la norme NF P 08-302.

Etanchéité : L'exécution des ouvrages devra répondre aux critères d'essais du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.).

L'ensemble des menuiseries définies ci-après seront classées : **A*2 E*4 V*A2**, selon normes NF P 20-302 et NF P 20-501, et les nouvelles normes européennes applicables depuis le 1er janvier 2001, notamment EN 1026 (perméabilité à l'air), EN 1027 (étanchéité à l'eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208(eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208 (eau) et EN 12210 (vent). Elles remplacent les normes NF P20-501 et NF P 20-302. ce changement, qui touche à la fois les méthodes d'essais et les modes de classement, introduit des exigences renforcées.

NOTA : les menuiseries extérieures avec allège participant à la protection au vide devront justifier d'un essai AEV avec un indice C pour la résistance au vent (cf DTU 36.5)

Performances Thermiques des menuiseries : $U_w = 1.90 \text{ W/m}^2 \cdot \text{°K}$

Marque de référence des profilés : PROFILS SYSTEMES ou équivalent.

Constitution des châssis ouvrants à la française :

Dormant tubulaire avec possibilité de clipper la bavette et de rapporter des tapées pour la reprise du doublage.

Ouvrant tubulaire "design" sur l'intérieur et extérieur.

Assemblage entre dormants et ouvrants au moyen d'équerre à pion

Drainage des eaux d'infiltration par des trous oblongs dans la traverse basse-dormant avec mise en place de busettes et dans les ouvrants par perçages.

Etanchéité par compression de 2 joints en E.P.D.M. lors de la fermeture.

Ferrage assuré par paumelles en feuillure à chemise en nylon renforcée par de la fibre de verre, de type réversibles en aluminium en nombre adapté en fonction des dimensions des menuiseries.

Verrouillage par poignée crémone 1/4 de tour en aluminium laqué.

**Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES /
SERRURERIE**

Fermeture par crémone 2 points, avec gâche à clamer haute et basse pour les fenêtres, dans la feuillure du dormant. Pour les porte-fenêtres, des points de verrouillage complémentaires seront fixés sur la tringle de crémone ainsi que des gâches à clamer sur le semi-fixe.

Constitution des châssis fixes :

Dormant tubulaire avec possibilité de clipper la bavette et de rapporter des tapées pour la reprise du doublage.

Drainage des eaux d'infiltration par des trous oblongs dans la traverse basse-dormant avec mise en place de busettes et dans les ouvrants par perçages.

Constitution des châssis ouvrants à soufflet :

Dormant tubulaire avec possibilité de clipper la bavette et de rapporter des tapées pour la reprise du doublage.

Ouvrant tubulaire "design" sur l'intérieur et extérieur.

Assemblage entre dormants et ouvrants au moyen d'équerre à pion

Drainage des eaux d'infiltration par des trous oblongs dans la traverse basse-dormant avec mise en place de busettes et dans les ouvrants par perçages.

Etanchéité par compression de 2 joints en E.P.D.M. lors de la fermeture.

Ferrage assuré par paumelles en feuillure à chemise en nylon renforcée par de la fibre de verre, de type réversibles en aluminium en nombre adapté en fonction des dimensions des menuiseries.

Verrouillage par loqueteau à clamer en nombre adapté en fonction des menuiseries.

Pour les châssis à grande hauteur d'allège les commandes seront ramenées à 1m20 du sol fini.

1 1 Repère AL02 : Châssis fixe 0m40 x 1m05ht.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne les châssis à disposer en façades de l'extension.

1 2 Repère AL04 : Châssis 1m21 x 2m81ht. un châssis fixe + imposte ouvrant à soufflet - ensemble à vitrage dépoli

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le châssis à disposer en façade Nord de la salle d'examen 2.

1 3 Repère AL05 : Châssis 0m45 x 0m35ht. un vantail ouvrant à la française à vitrage sablé

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne le châssis à disposer en façade Sud du sanitaire.

2 ENSEMBLES D'ENTREE EN ALUMINIUM LAQUE

Fourniture et mise en place de portes vitrées réalisées en profilés obtenus par extrusion d'alliage d'aluminium n°6060 (AGST5) selon les normes NFA 50411, NFA 50710, NF EN 573.3, NF EN 755.1 et NF EN 755.2.

L'ensemble devra avoir le certificat NF.

La rupture de pont thermique sera obtenue par barettage.

Les profils seront conformes aux prescriptions du DTU 36-5 concernant la rupture de pont thermique.

Finition des menuiseries par laquage : Par thermolaquage polyester bénéficiant du label "Qualicoat", l'épaisseur minimale de la protection est de 60 microns répondant au procès verbal du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.) garantissant sa tenue au vieillissement, à l'abrasion, aux chocs et à l'air salin, selon normes NFP 34601 et 34602. Teintes suivant palette RAL, coloris au choix de l'Architecte. Le thermolaquage sera garanti 10ans.

Finition des quincailleries : La protection des quincailleries sera de qualité équivalente à celle des matériaux des menuiseries.

Double vitrage isolant et anti-effraction : Fourniture et pose d'un double vitrage isolant, feuilleté sur la face intérieure et anti-effraction sur la face extérieure, préfabriqué type 44.2/16/SP510 à 2 glaces claires sous cadre serti d'acier et intercalaire renfermant un gaz argon avec double joint d'étanchéité.

Il devra bénéficier d'un Avis technique ou d'un label AVIQ.

Pose en feuillure profonde sous parecloses dont les sections et profils seront précisés par le présent lot.

**Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES /
SERRURERIE**

Calage et étanchéité selon DTU en accord avec le classement d'étanchéité à l'eau demandé aux menuiseries.

Etanchéité : L'exécution des ouvrages devra répondre aux critères d'essais du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.).

L'ensemble des menuiseries définies ci-après seront classées : **A*2 E*4 V*A2**, selon normes NF P 20-302 et NF P 20-501, et les nouvelles normes européennes applicables depuis le 1er janvier 2001, notamment EN 1026 (perméabilité à l'air), EN 1027 (étanchéité à l'eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208(eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208 (eau) et EN 12210 (vent). Elles remplacent les normes NF P20-501 et NF P 20-302. ce changement, qui touche à la fois les méthodes d'essais et les modes de classement, introduit des exigences renforcées.

Performances Thermiques des menuiseries : $U_w = 1.90 \text{ W/m}^2 \cdot \text{°K}$

Marque de référence des profilés : PROFILS SYSTEMES ou équivalent.

Constitution des portes ouvrants à la française (simple action) :

Dormant tubulaire avec possibilité de clipper la bavette et de rapporter des tapées pour la reprise du doublage.

Ouvrant tubulaire sur l'intérieur et extérieur.

Assemblage entre dormants et ouvrants au moyen d'équerre à pion

Drainage des eaux d'infiltration par des trous oblongs dans la traverse basse-dormant avec mise en place de busettes et dans les ouvrants par perçages.

Etanchéité par compression de 2 joints en E.P.D.M. lors de la fermeture.

Ferrage sur paumelles métalliques réglables.

Baton de maréchal en acier inoxydable sur toute hauteur aux deux faces de l'ouvrant.

Serrure 3 points avec manoeuvre par béquille double en aluminium.

Les vantaux secondaires seront équipés de crémone pompier à entailler avec poignée relevante.

Arrêts automatiques à pédales sur chacun des vantaux.

Butoir en aluminium pour chacun des vantaux.

Equipements spécifiques des portes :

Ferme-porte hydraulique de type TS 93 de chez DORMA ou équivalent.

Ferme-porte à glissière à technologie à came et contre-piston.

Grande souplesse à l'ouverture : effort d'ouverture inférieur à 50 Newtons en force EN3, EN4 et EN5 (conformément à l'arrêté relatif à l'accès des personnes à mobilité réduite).

Marqué CE et conforme à la norme NF EN 1154 : prévu pour porte coupe-feu et pare flammes.

Les PV de conformité au marquage CE, à la EN 1154 et au respect des 50 Newtons devront être fournis.

Force de fermeture 2 à 5 EN (largeur de ventail jusqu'à 1250 mm) réglable par vis en continu (existe en force 5 à 7 pour portes larges)

Freinage hydraulique à l'ouverture, réglable par valve à partir de 70°, et qui réagit proportionnellement à la violence d'ouverture de la porte.

Deux vitesses de fermeture indépendantes réglables par valves hydrauliques :

- Vitesse de fermeture de 180° à 15°

- A-coup final « accélération / ralentissement » de 15° à 0° (existe en version temporisée).

Corps en fonte d'acier.

Circuit hydraulique thermo constant de - 15° à + 40°, selon EN 1154.

Valve de surpression : limiteur de pression hydraulique.

Plaque de montage avec groupe de perçage universel.

2 1 Repère AL01 : Porte 1m44 x 2m20ht. un vantail + châssis latéral fixe

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la porte à disposer en façade de l'accueil secrétariat.

3 PORTES EXTERIEURES EN ALUMINIUM LAQUE

Fourniture et mise en place de portes pleines réalisées en profilés obtenus par extrusion d'alliage d'aluminium n°6060 (AGST5) selon les normes NFA 50411, NFA 50710, NF EN 573.3, NF EN 755.1 et NF

**Centre Médical - C.C.T.P. - Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES /
SERRURERIE**

EN 755.2.

L'ensemble devra avoir le certificat NF.

La rupture de pont thermique sera obtenue par baretage.

Les profils seront conformes aux prescriptions du DTU 36-5 concernant la rupture de pont thermique.

Finition des menuiseries par laquage : Par thermolaquage polyester bénéficiant du label "Qualicoat", l'épaisseur minimale de la protection est de 60 microns répondant au procès verbal du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.) garantissant sa tenue au vieillissement, à l'abrasion, aux chocs et à l'air salin, selon normes NFP 34601 et 34602. Teintes suivant palette RAL, coloris au choix de l'Architecte. Le thermolaquage sera garanti 10ans.

Finition des quincailleries : La protection des quincailleries sera de qualité équivalente à celle des matériaux des menuiseries.

Remplissage en panneaux isolants de type ISOSTAT ou techniquement équivalent avec moulures double face au choix du Maître d'Oeuvre.

Finition des panneaux de même présentation que les menuiseries.

Il devra bénéficier d'un Avis technique ou d'un label AVIQU.

Calage et étanchéité selon DTU en accord avec le classement d'étanchéité à l'eau demandé aux menuiseries

Etanchéité : L'exécution des ouvrages devra répondre aux critères d'essais du Centre d'Etudes et de Recherches de la Fenêtre et de la Façade (C.E.R.F.F.).

L'ensemble des menuiseries définies ci-après seront classées : **A*2 E*4 V*A2**, selon normes NF P 20-302 et NF P 20-501, et les nouvelles normes européennes applicables depuis le 1er janvier 2001, notamment EN 1026 (perméabilité à l'air), EN 1027 (étanchéité à l'eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208(eau) et EN 12211 (résistance au vent) sont entrées en vigueur ainsi que les normes qui servent à déterminer la classification : EN 12207 (air), EN 12208 (eau) et EN 12210 (vent). Elles remplacent les normes NF P20-501 et NF P 20-302. ce changement, qui touche à la fois les méthodes d'essais et les modes de classement, introduit des exigences renforcées.

Performances Thermiques des menuiseries : $U_w = 1.90 \text{ W/m}^2 \cdot \text{°K}$

Marque de référence des profilés : PROFILS SYSTEMES ou techniquement équivalent.

Constitution des portes ouvrants à la française :

Dormant tubulaire avec possibilité de clipper la bavette et de rapporter des tapées pour la reprise du doublage.

Ouvrant tubulaire sur l'intérieur et extérieur.

Assemblage entre dormants et ouvrants au moyen d'équerre à pion

Drainage des eaux d'infiltration par des trous oblongs dans la traverse basse-dormant avec mise en place de busettes et dans les ouvrants par perçages.

Etanchéité par compression de 2 joints en E.P.D.M. lors de la fermeture.

Ferrage assuré par paumelles en feuillure à chemise en nylon renforcée par de la fibre de verre, de type réversibles en aluminium en nombre adapté en fonction des dimensions des menuiseries.

Fermeture multipoints à relevage de béquille avec fouillot à 40mm.

Serrure 3 points avec manoeuvre par béquille double en aluminium.

Les vantaux secondaires seront équipés de crémone pompier à entailler avec poignée relevante.

Arrêts automatiques à pédales sur chacun des vantaux.

Butoir en aluminium pour chacun des vantaux.

3 1 Repère AL03 : Porte 0m30 x 2m20ht.

Localisation :

Selon représentation des plans Architecte. Concerne la porte à disposer en façade Ouest de l'accueil secrétariat.